

Actualités de l'éthique Semaine 18

Plusieurs fabricants de cartes à puce suspectés d'entente

La Commission européenne a communiqué, le 22 avril, ses griefs à plusieurs fournisseurs de cartes à puce qu'elle suspecte d'entente. Selon la Commission, les entreprises visées auraient pu « *s'accorder ou coordonner leur comportement dans l'Espace économique européen pour maintenir des prix élevés* ». Cette notification intervient après l'échec des négociations avec les entreprises concernées pour parvenir à une transaction.

Conflit d'intérêt au sein du Trésor public américain

Le 30 avril, Jeanne Gavin, une ex-salariée de l'Internal Revenue Service (IRS), l'administration fiscale américaine, a reconnu un conflit d'intérêt lors de son procès devant le tribunal fédéral de Bâton Rouge (Louisiane). Elle a, en effet, dirigé entre 2005 et 2009, son propre cabinet comptable et fiscal en parallèle de ses fonctions de manager au sein de l'IRS. Elle a également admis s'être servie des bases de données gouvernementales au profit de son entreprise.

Corruption en Iran : Total provisionne 389 m\$ en vue d'un arrangement avec la SEC

Selon un article du FCPA Blog mis en ligne le 29 avril, Total pourrait passer un accord avec les autorités américaines afin de mettre fin aux poursuites entamées en 2003 concernant des contrats avec l'Iran, entre 1993 et 2003. Total a coopéré avec les autorités américaines sur ces allégations de corruption afin de bénéficier d'une réduction de son amende. L'entreprise a cependant maintenu la provision de 398 m\$ passée en 2012, qu'elle estime suffisante pour couvrir les frais de la transaction.

Une entreprise anglaise accusée de corruption en Afrique et au Kazakhstan par le SFO

Le 25 avril, le Serious Fraud Office (SFO) a révélé que la société Eurasian Natural Resources Corp., spécialisée dans l'exploitation des ressources naturelles, faisait l'objet d'une enquête criminelle suite à des allégations de fraude et de corruption en Afrique et au Kazakhstan. Le SFO soupçonne le groupe minier d'avoir effectué des versements en espèces à des autorités publiques pour acquérir des mines dans ces pays. Pour appuyer sa défense, la firme a communiqué au SFO les résultats de son enquête interne déclenchée par les révélations d'un *whistleblower*.

Emprunts toxiques : plaintes du Portugal contre JP Morgan et Santander

Après la découverte, le 23 avril, de contrats « *hautement spéculatifs* » dans les comptes de plusieurs entreprises publiques, Maria Luis Albuquerque, le secrétaire d'Etat au Trésor portugais a annoncé le 26 avril, l'intention du gouvernement d'agir en justice contre Santander et JPMorgan, après deux mois de négociations. Non seulement des clauses toxiques ont fait augmenter de 20 % les taux d'intérêts payés par certaines entreprises publiques, mais elles pourraient provoquer des pertes estimées à 3 Geuros. Ce qui compliquerait la réduction du déficit du budget du Portugal. Des négociations se poursuivent avec trois autres banques.

Délit d'initié Dell-NVidia : Level Global transige à 21,5 m\$

Le 29 avril, le hedge fund Level Global a accepté de verser 21,5m\$ à la Securities and Exchange Commission (SEC) pour mettre fin aux poursuites contre le co-fondateur du fonds, Anthony Chiasson, et un ex-analyste Spyridon Adondakis. Ces personnes étaient accusées d'avoir participé à un délit d'initié qui avait rapporté 72 m\$. A travers cette transaction, qui ne porte que sur une partie

des charges, la SEC a voulu rappeler aux managers de hedge funds « qu'ils sont responsables des violations des règles financières commises par leurs employés ».

Royaume Uni : première sanction de la FCA

Le 30 avril, la Financial Conduct Authority (FCA), l'autorité de contrôle britannique qui remplace depuis le 1er avril 2013 la Financial Service Authority (FSA) pour la régulation des marchés financiers, a publié sa première sanction. L'autorité a ainsi publiquement blâmé la société de transferts de fonds Horn Express Ltd, anciennement Qaran Express Money Transfer Limited (QEML) pour avoir enfreint les règles applicables aux services financiers de paiement en n'assurant pas une séparation entre ses propres fonds et ceux de ses clients. Par ailleurs, QEML n'exerçait pas un contrôle satisfaisant de ses filiales et agents. Cependant, compte tenu des difficultés financières rapportées par la société, la FCA a renoncé à imposer à la société une amende qui aurait dû se monter à 136,7 k£ (150 keuros).

Le Trésor américain veut la peau du Libor

Le 25 avril, le Financial Stability Oversight Council (FSOC), qui rassemble les principaux régulateurs financiers américains comme Jack Lew, secrétaire du Trésor, et Ben Bernanke, le président de la Réserve fédérale, a publié un rapport demandant le remplacement du Libor par un taux interbancaire plus sûr. Selon le rapport, le gouvernement devrait « *rapidement* » identifier un autre taux car le Libor « *n'est pas tenable sur le long terme* » et « *menace la stabilité financière des Etats-Unis* ».

Affaire des pseudonymes sur Facebook (suite) : l'entreprise gagne en appel

Le 24 avril, l'autorité de protection de la vie privée du land allemand du Schleswig-Holstein a perdu en appel contre Facebook sur l'affaire des pseudonymes. La décision confirme le jugement rendu par le tribunal du Schleswig-Holstein, le 15 janvier dernier. Ce jugement affirmait que Facebook n'est pas soumis au droit privé allemand, plus sévère en matière de données personnelles, que le droit irlandais où est situé le siège social européen de Facebook. Thilo Weichert, commissaire de l'autorité de protection des données personnelles du land de Schleswig-Holstein, a souligné qu'il devenait nécessaire d'harmoniser l'ensemble des législations des Etats membres dans ce domaine.